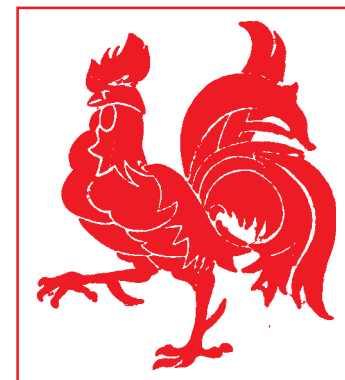


Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1 / 3392

LA LIGUE WALLONNE



**Périodique mensuel d'études et d'actions de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles,
attaché à la diffusion de la culture française et à la promotion de la communauté Wallonie-Bruxelles.**

Abonnement annuel : 10,00 Euros Fondée à Etterbeek en 1913 - Affiliée à l'U.G.W.B.

94^{ème} année

C.B. 145-0539031-61

Juin 2007

Ligue Wallonne - ASBL - 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

Ne paraît pas en Juillet et en Août

Présidente :

Gilberte LAMBOT, Avenue Palmerston, 21 - 1000 Bruxelles
Téléphone : 02.230.03.55

Administrateur-Trésorier :

Raymond WATRICE, Avenue V. Gilsoul, 70 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 02.770.62.21

Vice-Présidente :

Marie-Claire WILLIQUET-DALOZE, Avenue du Onze Novembre, 28,- Bte 2
1040 Bruxelles - Téléphone : 02.734.77.02

Editeur responsable :

Gilberte LAMBOT-DURAND, Av. Palmerston, 21 - 1000 Bxl

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Imprimerie Impri-Compo s.p.r.l. - Rue Victor Rauter, 28A - 1070 Bruxelles - Tél.: 02.524.04.92 - Fax : 02.527.00.98

LE MOT DE LA PRESIDENTE

LE MOT DU TRESORIER

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 10 JUIN 2007

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION

Il est habituel de dire que les prochaines élections ont une importance capitale pour l'avenir du pays, je crois pouvoir affirmer que le 10 juin elles seront particulièrement cruciales...

*La défense de la langue est
liée à la défense de la liberté*

Maurice Zermatten

Les hommes et les femmes que nous choisirons auront pour tâche la sauvegarde de Bruxelles la Francophone.

L'avenir de la région de Bruxelles est en jeu, région à part entière que nous voulons équivalente en droits et en devoirs à la Flandre et à la Wallonie, sans oublier les nombreux points communs qui nous lient avec celle-ci.

Il est donc indispensable d'élire des personnes qui ont montré leur capacité, voire leur opiniâtreté à tenir tête aux revendications flamandes, à s'opposer à toute scission de notre arrondissement afin de permettre aussi bien, à Bruxelles qu'à Hal-Vilvorde, de voter maintenant et dans le futur pour la liste et le candidat choisi.

Dernièrement, l'approbation de l'article modifiant les révisions constitutionnelles ouvrent l'aventure et la soumission à la seule majorité flamande. Certains l'ont compris, d'autres invoquent des motifs divers et affaiblissent le camp francophone. A nous d'apprécier !

Ce 6 mai, les étudiants catholiques flamands, nostalgiques du *Walen buiten* de Louvain ont manifesté à Rhode St Genèse aux cris de scission, de « *België barst - Belgique éclate* » Flandre indépendante avec Brussels.

Nous sommes prévenus, à nous de réfléchir et de choisir celui ou ceux qui défendront le mieux notre langue, notre région.

Pour rappel, la loi autorise à voter pour plusieurs candidats effectifs et/ou suppléants d'une MÊME liste.

Je voudrais comme on a su le faire en France, que pour la Wallonie et Bruxelles s'ouvre aussi une ère de prospérité basée sur le travail, la morale, le respect, la fierté d'être Francophone.

G. LAMBOT

PENSEZ A VOTRE LANGUE FRANCAISE

Vous apportez, depuis 1 an voire depuis plusieurs années, votre soutien à l'action permanente de la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles auprès du monde politique francophone portant notamment sur les exigences flamandes en matière institutionnelle dont l'encerclement de Bruxelles, la fin des facilités linguistiques, la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, la mutation de la structure fédérale du pays en structure confédérale ... sur la défense et la promotion de la langue française en Belgique ...

Une chose est certaine, les Flamands veulent activer le processus de flamandisation généralisée du pays pendant la prochaine législature. Ils avancent, dans un premier temps, l'idée de la formation d'une tripartite, d'une durée de deux ans, réunissant une majorité des 2/3 des parlementaires tant du côté flamand que du côté francophone pour la fixation des frontières entre les régions, pour le règlement de l'emploi des langues à l'intérieur de ces frontières et pour la détermination des compétences décrétales de chacune des régions. « *Le problème, comme toujours, relevait l'éditorial du quotidien Le Soir du 20 avril 2007, intitulé « grote coalitie et grote réforme de l'Etat », c'est qu'avec tout ça, les Flamands nous imposent leur agenda (communautaire) et leur majorité (leur tripartite régionale) ! Subir, on connaît, mais là, ça fait beaucoup* ».

Oui, ça fait beaucoup, beaucoup trop ! Ne baissons pas la tête ! Ne nous résignons surtout pas ! Disons, ensemble, à nos responsables politiques - que nous choisissons - : *Cela ne va pas.*

Vous devez nous faire respecter ; vous devez écouter notre voix. Cette voix qui leur dit : Notre fierté d'être francophones. Notre amour de la langue et de la culture françaises qui sont nos racines. La Flandre ne parviendra jamais à les arracher. C'est notre serment. Nous vous demandons de maintenir une équipe solide qui ne craint pas le combat. Nous voulons vous dire ceci : il n'y a de combats qui vailent que ceux de résistance. Il n'y a de combats que ceux qui refusent la résignation. Il n'y a de combats que ceux qui défendent nos racines. Nous devons le dire et le redire aux politiques.

La Ligue wallonne de Bruxelles a besoin de votre engagement pour ne pas faillir à sa mission, pour que Bruxelles reste français, pour que Bruxelles soit une région à part entière étendue sur sa périphérie. Renouvelez votre adhésion 2007 en versant, à la réception de la présente, la somme de 10 euros au compte n° 145-0539031-61 de la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles, 1200 Bruxelles. Invitez vos amis et connaissances à vous accompagner dans la défense et dans la promotion de la langue française. Nous vous remercions de votre participation.

Raymond WATRICE
Secrétaire – Trésorier



ECONOMIE

REFORMES A METTRE EN ŒUVRE

La Wallonie à la croisée des chemins

La Wallonie a jadis été la 2^{ème} région la plus prospère du monde. Après un long déclin, elle est aujourd'hui une des régions les moins riches (ou les plus pauvres) du cœur de l'Europe. Comment rebondir ? Notre région dispose de nombreux atouts. Sa situation géographique au centre de l'Europe, ses infrastructures (routes, canaux, aéroports), sa proximité de Bruxelles, capitale de l'Europe, une démographie acceptable, une faible taille qui rend les réformes plus faciles que dans de grands Etats comme la France et l'Allemagne.

Encore faut-il regarder la réalité du monde. Des régions plus périphériques comme la Finlande, l'Irlande ou l'Espagne, sans parler des pays de l'Europe de l'Est progressent davantage. La croissance y est nettement plus forte. Au Danemark, le chômage est de 3,6%. En quinze ans, en Espagne, il a été divisé par trois passant de 24 à 8%. Comment de tels succès sont-ils possibles ? En réalité tous les pays qui ont le mieux réussi ont mené des réformes semblables : favoriser la croissance par tous les moyens, enseignement de qualité, baisse provisoire des dépenses publiques par rapport au PIB (pour relancer la machine les dépenses réelles augmentant rapidement comme en Irlande ou au Royaume Uni), réforme de l'administration. Certains auteurs estiment que chez nous l'Etat pourrait obtenir les mêmes résultats avec seulement 66% des moyens alloués actuellement. De fait, des pays comme la Suède ou le Canada ont prouvé qu'il était possible d'améliorer les services publics en y consacrant moins de moyens.

Dans ces pays, il y a eu souvent un moment clé, soit une crise (le PIB de la Finlande chute de 6% en un an après la fin de l'URSS), soit un sentiment d'urgence et de contraste (l'Irlande voyant l'effet des réformes Thatcher au Royaume Uni voisin). Les options politiques peuvent être plutôt libérales (Irlande) ou sociale démocrate (Finlande). Dans tous les cas des réformes importantes sont mises en oeuvre (de la gouvernance, de l'administration, du marché du travail). La Suède, par exemple, fait le choix de moderniser radicalement l'administration (privatisation, agences autonomes) afin de préserver l'Etat social et des prestations sociales de haut niveau. Dans tous les pays, il règne surtout un assez grand consensus de la société sur ce qu'il faut faire. Consensus politique entre les grands partis (voir les réformes du

social démocrate Schröder approuvées par la droite allemande), mais souvent plus large impliquant les syndicats, les entrepreneurs, la presse et l'université. Chez nous, ce consensus fait défaut ; à mon avis, parce que les problèmes sont abordés de façon trop régionalistes ou *belgo-belges*, sans les voir dans une perspective européenne ou mondiale. Les débats n'étant pas correctement posés, le citoyen ne perçoit pas toujours l'urgence des réformes. Faute de comparaisons pertinentes, il ne comprend pas toujours que, dans un contexte similaire, certains s'en sortent beaucoup mieux que d'autres et que la mondialisation n'est pas que source de menaces, elle est aussi source de fantastiques opportunités.

Alain DESTEXHE
Sénateur

FLORILEGE / LES BREVES



• **Un Premier Ministre flamand. Et encore, et toujours.** - L'agence Belga rapporte que, selon une enquête effectuée par l'hebdomadaire Trends et le quotidien De Standaard, les entrepreneurs flamands préfèrent Yves Leterme (CD&V) à Guy Verhofstadt (Open VLD) et à Johan Vande Lanotte (SP.A). Cerise sur le gâteau d'adoubement, les entrepreneurs flamands préfèrent voir Filip Dewinter (Vlaams Belang) occuper le poste de Premier Ministre qu'Elio Di Rupo (PS). Pauvre Elio Di Rupo, qui avait fait un effort pour apprendre les rudiments du néerlandais, qui avait chargé la Ministre Aréna d'imposer l'immersion linguistique en flamand, dans les écoles de la Communauté française, ses espérances de présider le Gouvernement de la Belgique fédérale se meurent. Recalé par les Flamands ! Il devra se contenter de la Wallonie vassalisée !

• **Invitation du CD&V au Vlaams Belang. Venez à moi, je suis à vous !** - Dans une lettre ouverte publiée dans la plupart des journaux flamands, le CD & V invite les membres du Vlaams Belang à venir à lui: « *Ne restez pas sur le carreau. Vous avez droit à une amélioration* ». Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est une invitation sans fard adressée aux membres du Vlaams Belang de participer « *d'une manière constructive* » avec le CD&V à l'amélioration de la situation institutionnelle dans le sens voulu par la Flandre. Pour atteindre son objectif, la mainmise totale sur la Belgique, le CD&V a besoin d'une large coalition tripartite en région flamande. C'est sa mission. La faiblesse évidente dans la détermination institutionnelle affichée par le PS et le MR devant le buffet du pouvoir, ouvre la perspective en région francophone d'une large tripartite animée par le CDH, soeur utérine du CD&V. Les chefs de file bruxellois des partis francophones assumeront, comme d'habitude, le rôle réservé aux marionnettes pour masquer la trame de la félonie. La messe sera dite. La Flandre pavoisera au balcon.

• **Révision de la Constitution. Ouverture de la boîte de Pandore.** - « Les demandeurs de rien » en matière institutionnelle ont, une fois de plus, démontré que leur fermeté vis-à-vis des exigences flamandes n'est qu'une fermeté de façade, l'hypocrisie des cagots de la politique. Le PS et le MR, à l'exception d'Anne-Marie Lizin (PS) et de 7 MR dont Christine Defraigne, qui se sont abstenus, ont accepté de soumettre à révision l'article 195 de la Constitution. Philippe Moureaux, président de la Fédération socialiste de Bruxelles, justifie son vote positif « *par la nécessité de ne pas donner l'impression d'un veto francophone à toute évolution institutionnelle* » ! Le CDH et Ecolo, dans leur rôle d'opposition, ont voté contre. Pour Francis Delpérée, sénateur CDH, : « *La boîte de Pandore est ouverte* ». Pour Isabelle Durant, Ecolo : « *Au vu de tout ce qui s'est passé au cours de ces quatre dernières années sur le plan communautaire, nous avons estimé que c'était trop risqué* ». L'évidence ! La procédure de révision de la Constitution - ce que voulaient les Flamands - sera assouplie. Les Flamands en useront et en abuseront ! La tripartite parachèvera « l'oeuvre d'abandon des Francophones ».

• **Dualisation de la campagne politique en Communauté française... PS et MR.** - Selon Claude Thayse, RWF, on assiste à « *une radicalisation de façade des deux partenaires du gouvernement fédéral qui occupent ainsi presque tout le terrain médiatique. Au détriment des partis considérés comme d'appoint (sic !) ou*

carrément volontairement niés comme les partis démocratiques émergents (le RWF et quelques autres). Evacuant ainsi tout débat d'idée. Ce qui est jugé plus confortable pour les électeurs sciemment infantilisés par le système ». Un copié-collé libéral-gauche des législatives passées. Stratégie, ô combien efficace ! On l'a bien vu lors du premier tour des élections présidentielles en France. La mise en place d'une tripartite, avec un parti d'appoint, se dessine. Ne soyons pas dupes !

• **Le rêve de la Grande Flandre - Les Flamands dans le futur Bruxelles.** - Selon De Standaard, quotidien flamand, quatre anciens membres flamands du gouvernement de la Région de Bruxelles, Vic Anceaux (Spirit), Annemie Neys (Open VLD), Hugo Weckx (CD&V) et Lydia Deveven (SPA), ont remis une note aux actuels ministres flamands de l'exécutif bruxellois portant sur la destinée de Bruxelles. Que veulent les Flamands de Bruxelles ? La même protection de minorité que les Francophones en Belgique, le maintien de la Région de Bruxelles dans ses limites actuelles, le bilinguisme obligatoire des agents dans les administrations communales, l'enseignement du néerlandais - ou du français - comme seconde langue dès la première année primaire, le maintien de Bruxelles comme capitale de la Flandre ... Brussel, onze eerste liefde. Bruxelles notre premier amour. Onze liefste ! Bruxelles, de toutes leurs attentions pour mieux l'ingérer après un passage par la bilinguisation de toute la vie administrative bruxelloise. Toutes les audaces. Pourquoi se gêneraient-ils ? Les mandataires régionaux et communaux francophones ne satisfont-ils pas leurs revendications, en commençant par l'immersion linguistique, la tueur de l'identité, dès la maternelle ? Naïveté, aveuglement ou complicité !

XERUS



WALLONIE : ETAT DE LA WALLONIE AU PARLEMENT WALLON

Réplique à la communication d'Elio Di Rupo devant le Parlement wallon

Nous avons demandé aux différents partis politiques de nous faire part, par l'intermédiaire de leurs chefs de groupe, de leur ressenti sur l'état de la Wallonie présenté par le Ministre-Président du Gouvernement wallon, Elio Di Rupo, devant le Parlement wallon.

Réponse du Groupe MR

Serge KUBLA, Chef de Groupe MR, a répliqué au discours d'Elio Di Rupo devant le Parlement wallon en pointant tous les oublis du Ministre Président dans sa communication. *Pas un mot sur les affaires, sur les lourdeurs administratives, ni sur l'encombrement du paysage wallon par les outils publics ou le manque de transparence alors que toute l'actualité de l'année 2006 s'est focalisée sur les dossiers Awhip, logement social, intercommunales, Charleroi, ... a-t-il dénoncé. Pendant ce temps, on n'a plus entendu parler du Plan Marshall ni du chômage, un problème pourtant dramatiquement persistant.* Serge Kubla a encore pointé l'augmentation de la pauvreté en Wallonie et la facilité avec laquelle le budget avait pu être bouclé cette année grâce à une intervention de solidarité accrue du fédéral, signal précisément d'une diminution de l'IPP, donc de la richesse dans la partie sud du pays.

Pour Serge Kubla, le Ministre-Président a prononcé un discours sans souffle, se cantonnant à une litanie de chiffres qui aurait d'ailleurs pu être tenu devant l'Union wallonne des Entreprises tant il constituait, à certains moments, une véritable ode aux patrons. *Je serai convaincu par vos propos lorsque vous les tiendrez devant une assemblée de militants socialistes le 1^{er} mai, a-t-il lancé* mettant par ailleurs en évidence le report permanent de l'échéance de la réussite wallonne et la faiblesse du discours concernant les synergies avec Bruxelles.

Relevant qu'Elio Di Rupo avait mis en évidence les initiatives qui avaient été mises en chantier par le MR sous le précédent gouvernement et qui ont montré leur efficacité (la coupole des PME,

la Sowalfin, la Sofinex ; le développement des aéroports régionaux, une présence visible en Flandre...) Serge Kubla s'est inquiété des délais supplémentaires que demande le Ministre-Président pour produire en Wallonie les résultats positifs qu'il annonce.

Enfin, Serge Kubla s'est demandé si l'amour proclamé par Elio Di Rupo à la Wallonie irait jusqu'à rester au Gouvernement wallon après les élections fédérales où il se présentera en ordre utile.



AGRICULTURE : CRAINTE DES JEUNES AGRICULTEURS



Futur du monde agricole - Optimisme ?

Nous avons interpellé Madame Sabine LARUELLE, Ministre de l'Agriculture, Monsieur Benoît LUTGEN, Ministre régional wallon, Monsieur José HAPPART, Président du Parlement wallon, sur l'avenir des jeunes agriculteurs-éleveurs tout en soulignant le poids des charges administratives qui pèsent sur leur travail.

Réponse de Sabine LARUELLE, Ministre de l'Agriculture

Le message de crainte par rapport à l'avenir des jeunes travailleurs que vous me faites parvenir est très clair. Je voudrais tout d'abord vous dire que je partage tout à fait votre analyse selon laquelle les charges administratives sont de plus en plus lourdes pour les agriculteurs alors qu'au départ leur métier consiste à produire des matières premières. Ceci a souvent pour conséquence un certain découragement de leur part par rapport à leur métier. Mais ceci dit, peu de professions ne doivent pas faire face à ce phénomène. Sachez par ailleurs que pour ma part, je suis plus optimiste quant au futur du monde agricole. En effet, je suis persuadée que chaque exploitation, selon ses spécificités, sa localisation et sa structure familiale, peut tirer profit de sa situation et envisager diverses spécialisations ou diversifications afin de s'offrir une bouffée d'oxygène. Les jeunes particulièrement sont très novateurs et je m'en réjouis.

L'agriculteur a certes toujours de nouvelles fonctions à remplir, je pense à l'entretien de l'environnement, mais aussi à la préoccupation de la vente de ses matières premières produites. Pour cette raison, la formation adéquate des jeunes est primordiale. Par ailleurs, l'image qu'ils véhiculent de leur métier est également fondamentale. Il est capital que tous les citoyens aient conscience d'une part de la nécessité du métier d'agriculteur et d'autre part des contraintes auxquelles ils sont soumis pour la production de denrées de qualité irréprochable. Pour ce faire, uniquement les messages positifs sont porteurs, et non le pessimisme. Je suis par ailleurs tout à fait consciente que le monde agricole, vu les lourds investissements nécessaires pour son activité, mériterait particulièrement un cadre politique plus stable. Il est effectivement impossible de prévoir un plan de rentabilité à moyen terme lorsqu'on ne sait ce que le court terme nous réserve. Pour cette raison, je suis de celles et ceux qui plaident pour une bonne préparation au « Bilan de Santé de la Réforme de la PAC de 2003 » prévu en 2008 en vue de mieux se préparer à la PAC de l'après 2013. Pour ce faire, différents groupes de travail sont en cours.

Réponse de José HAPPART, président du Parlement wallon, ancien ministre de l'Agriculture

... L'avalanche de formalités administratives dont se plaignent les jeunes agriculteurs wallons est essentiellement due aux contraintes européennes traduites en droit wallon.

En tant que Ministre de l'Agriculture, j'ai pris un maximum de mesures pour leur faciliter le travail et n'ai accepté de contraintes administratives que dans le cadre de la production de produits de qualité. Ce réseau est le seul créneau d'avenir face à la concurrence des nouvelles puissances agricoles, telles le Brésil ou la Chine.

Il y a un avenir pour les petites et moyennes fermes familiales mais dans les créneaux où la qualité est le facteur déterminant. Produire des produits de qualité différenciée est le seul avenir de nos agriculteurs.

COMMUNAUTAIRE

BRUXELLES-HAL-VILVORDE



Scission ou pas. Quel enjeu ?

Plusieurs de nos membres se disent être dans « l'incertitude et certainement mal informés » dans le dossier B. H. V Ils demandent « un peu de clarté ». Leur appréhension se matérialise à la suite de la publication par deux des principaux responsables de l'Institut Jules Destrée d'un projet pour une Belgique fédérale régionaliste basée sur quatre régions (La Ligue Wallonne de mai 2007), reçu sans réaction par les partis francophones... Etrangement muets. Nous avons interrogé les présidents des partis francophones.

Réponse de Jean-Michel JAVAUX, Secrétaire fédéral d'ÉCOLO

... Il revient en effet aux citoyens d'interpeller leurs élus et j'y réponds toujours avec plaisir et franchise. Je peux ainsi apporter plusieurs éléments de réponse à vos interrogations. Avant toutes choses, je dois préciser qu'Ecolo souhaite que les enjeux essentiels soient inscrits à l'agenda politique et qu'ils ne soient pas distraints par des querelles institutionnelles. Je pense notamment au défi climatique, mais aussi à l'emploi, à la solidarité et à l'environnement. Ecolo s'opposera par ailleurs à toute tentative mettant en danger la Belgique et l'unité du pays.

Je peux par ailleurs apporter les réponses suivantes à vos questions circonstanciées :

d'une part, les six communes à statut spécial de la périphérie bruxelloise sont effectivement toutes situées dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde ; il faut par ailleurs préciser que d'autres communes de cet arrondissement situées en Région flamande comprennent également un nombre significatif de personnes de langue française ;

d'autre part, rien n'empêcherait naturellement les partis francophones de présenter leurs candidats au vote des citoyens dans n'importe quel arrondissement du pays ; il importe cependant de considérer que le système électoral affaiblirait très fortement la représentation de telles listes et que les candidats ne pourraient être identiques aux candidats présentés à Bruxelles ; enfin, il convient d'observer que cette problématique n'est pas seulement une question d'apparementement - soit une question d'agrégation de suffrages - mais également une question d'articulation entre Bruxelles-Capitale et son hinterland.

Réponse de Elio Di Rupo, Président du PS

...D'emblée, il convient de préciser que l'arrêt de la Cour d'Arbitrage du 26 mai 2003, outre le fait qu'il revient sur une jurisprudence antérieure considérant que l'indispensable équilibre qui a été recherché entre les intérêts des différentes communautés et régions au sein de l'Etat belge justifiait le statut spécial de BHV, n'impose néanmoins pas du tout de scinder l'arrondissement de BHV

L'arrêt de la Cour précise en effet qu'en cas de maintien des circonscriptions électorales provinciales ailleurs qu'à BHV, des modalités spéciales peuvent accompagner une nouvelle composition des circonscriptions de l'ancienne province de Brabant afin de garantir les intérêts légitimes des néerlandophones et des Francophones dans cette ancienne Province. Inutile de dire que les intérêts légitimes des Francophones de la périphérie, et singulièrement des six communes à facilités (toutes situées dans Hal Vilvorde), sont menacés par une scission pure et simple de l'arrondissement. L'enjeu n'est pas tant de ne plus pouvoir voter

pour un Francophone, mais de ne plus pouvoir voter pour le candidat de leur choix, par exemple bruxellois, et de s'assurer de l'effet utile de ce vote. En effet, en cas de scission, des listes différentes devront être déposées à Hal Vilvorde et seul un rassemblement sur une liste Union des Francophones est de nature à permettre aux Francophones de la périphérie d'être représentés par un Francophone, et encore pas nécessairement par l'élu d'un parti de leur choix.

Le Conseil d'Etat a d'ailleurs relevé le caractère discriminatoire d'une telle scission en l'absence d'apparementement entre des listes francophones bruxelloises et du Brabant flamand. Cet écueil ne pourrait être surmonté qu'en cas d'apparementement entre les listes bruxelloises du Brabant flamand et du Brabant wallon et non plus, comme c'est le cas actuellement, un système d'apparementement alternatif entre les listes bruxelloises et celles du Brabant flamand ou entre les listes bruxelloises et celles du Brabant wallon. En toute hypothèse, le PS tient à rappeler que l'arrondissement électoral de BHV fait partie intégrante des droits acquis dont bénéficient les Francophones de la périphérie. Dans la mesure où une scission pure et simple de l'arrondissement porte atteinte à ces droits, le PS continuera à s'y opposer. De manière plus générale, le PS est d'avis qu'une manière de mettre fin à ces atteintes récurrentes aux droits des Francophones de Flandre est d'élargir les frontières de la Région bruxelloise afin de les faire correspondre à une réalité linguistique, économique et sociale. Par ailleurs, créer un espace territorial commun à l'ensemble des Francophones est important pour un renforcement de la solidarité Wallonie-Bruxelles.

R.W.

COMMUNIQUES

« LE PLAISIR DU TEXTE »



A l'Espace Wallonie de Bruxelles le « Plaisir du texte » (a.s.b.l. de A.Miniot et de M.C. Duprez) a organisé le 21 mars, jour du printemps, journée mondiale de la Poésie, une journée événement autour de la Poésie (écrite récitée, chantée et jouée) avec le titre « TU RIMES, MOI NON PLUS »

Grand succès mérité.

Toutes les différentes activités proposées ont reçu un accueil très encourageant.

Cela partait le matin avec des contes pour enfants devant des classes primaires, un midi poétique avec une conférence récital conduite par Michel JOIRET et l'équipe de récitants du Plaisir du texte autour de Paul VERLAINE avec diapositives, puis des Ateliers Poétiques menés tambour battant par L. WAPELHORST, J-M. TELLIER, Ch. DE BODT, C. LAMBRECHT, E. DAVIA et A. BRODKOM avec les Académies de Bruxelles, Forest, Court-St-Etienne, Rixensart et Châtelet. Vers 17 heures, ce fut la présentation de 4 associations poétiques avec l'Association royale des Ecrivains Wallons (J. BODSON), les Midis de la Poésie (M. DUCOBU et C. LANOIS), la Maison de la Poésie d'Amay (F. TESSA et F. CHENOT) et la Maison internationale de la Poésie (J.L. WAUTHIER)

Dans le cadre « Les Tambours de la Paix » à l'initiative de Moussia HAULOT des poèmes d'enfants, lauréats du concours furent lus et très applaudis. Il y eut également un atelier d'écriture dirigé par J. BODSON, des films furent présentés dans la petite salle (NORGE, P. CORAN, C. NORAC) Un récital de Poésie Wallonne eut un large retentissement de même que des mini-concerts chantés par S.BARRIS et l'enfant PAVE de Starflamme. Une soirée de gala pour couronner le tout avec un récital « Délices, côtés jardins » par toute l'équipe du Plaisir du Texte.

Une remise aussi des prix de concours de poésie par SMS. (plus de 400 participants) et du concours de poèmes (plus de 120 participants) en présence de Jacques Mercier, Bruno COPPENS, Joelle MILQUET et de bien d'autres personnalités du monde politique et littéraire.

Une belle journée pleine de promesses et comme le disait si bien Alain MINNIOT :

Il faut rendre à la poésie : inévitable, incontournable et contagieuse

A.M.

« Le Plaisir du Texte » 13-15 Rue des Champs Elysées - 1050 Bruxelles - Tél 02.513.38.18



LES GAZETTES

LE SOIR DU 7 MAI 2007

LA POLITIQUE ? ON S'EN FICHE(S)

Élu de tous, mais pas par tous

La formule est connue : les députés et sénateurs sont, dit-on, les « élus de la nation ». On entend par là que chacun représente l'ensemble de la population belge. Ceci posé, pour se faire élire, les parlementaires doivent recueillir des voix sur un périmètre donné (qu'on appelle circonscription) plus restreint que le territoire national.

Pour l'élection de la Chambre : (150 élus), il y a 11 circonscriptions. Elles épousent le tracé des provinces, à une exception près : celle du fameux arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV) - il couvre la capitale en « mordant » sur le territoire flamand, ce qui fâche les partis néerlandophones qui réclament sa scission. Chaque circonscription envoie à la Chambre un nombre d'élus proportionnel à sa population. Cela donne : Hainaut (19 élus), Liège (15), Luxembourg (4), Namur (6), Brabant wallon (5), BHV (22), Louvain (7), Anvers (24), Limbourg (12), Flandre orientale (20), Flandre occidentale (16).

Les grands partis ont les capacités (...humaines) de déposer une liste dans chaque circonscription. Etant entendu que, pour la Chambre, les listes sont différentes d'une circonscription à l'autre (un candidat dans le Hainaut ne peut pas l'être aussi à Liège). Pour l'élection de la Chambre, un parti francophone va ainsi confectionner 6 listes différentes (BHV, Brabant wallon, Liège, Namur, Hainaut, Luxembourg).

Les circonscriptions épousent le tracé des provinces depuis la réforme institutionnelle de 1993 - Auparavant l'élection de la Chambre se jouait sur 20 circonscriptions.

Pour l'élection du Sénat, il n'y a que deux circonscriptions. On les appelle des collèges.

Il y a le Collège électoral français (il couvre la Wallonie + Bruxelles) et le Collège électoral néerlandophone (Flandre + Bruxelles) Sur les 40 sénateurs, 15 sont issus du Collège français. 25 sont issus du Collège néerlandophone. Pour se faire élire au Sénat, un candidat, par exemple francophone, doit se rendre populaire de Bruxelles à Arlon. Ceci explique, pourquoi les partis, pour le Sénat, veillent généralement à retenir des candidats à la notoriété la plus large possible - un ministre, un président de parti, une vedette du sport, de la télévision, etc.

Un homme politique, pour être élu, doit chercher à être populaire dans sa circonscription (dit autrement : seuls les habitants de sa circonscription peuvent voter pour lui). Et le système est tel qu'aucun candidat ne doit veiller à se rendre populaire de l'autre côté de la frontière linguistique. Dommage ? Certains proposent de créer (partiellement au moins) une « circonscription nationale » qui obligerait les candidats à veiller à l'intérêt du pays au lieu de se centrer sur les seules préoccupations de leur région.

Pierre Bouillon



POÉSIE ET LITTÉRATURE

WALLON QUI ES-TU

Wallonie inconnue aux multiples visages
A l'horizon bleu gris de ton dôme touffu
Le regard se repaît de tes beaux paysages
Le temps peut être sombre et le brouillard diffus
On ne s'inquiète pas au creux de tes chaumières
Ne resplendit-il point le village reclus
Illuminé soudain par un flot de lumières
Et riant aux éclats au touriste ébloui

Wallon joyeux dis-nous à quelles costumières
Avais-tu fait appel pour t'habiller ainsi
Le cœur d'un éternel et franc éclat de rire
La main toujours tendue au fraternel ami
On aime ton accueil et voilà que chavire
Notre hôte de passage et voisin de demain

Wallons de mon enfance et de mon pur délire
Au fil évanescant de l'horizon lointain
La courbe de vos seins m'attire et m'ensorcelle
La brume s'y pavane en un cours incertain
Où cachez-vous la nuit est-ce sous nos aisselles
Nos villages blottis autour de leur clocher
Serrez-les chaudement contre le vent rebelle

Valsons en chœur amis il ne faut plus tarder
A l'heure où sa région de soleil s'enrubanne
Le Wallon chante et rit et se met à danser
Son amour de la vie en la douceur mosane
Offre à chaque regard un visage enchanteur
Non nous ne sommes pas au pays de Toscane
Soyez sûrs c'est ici le pays du bonheur

Michel CARRÉ
1020 Bruxelles

Fwace

*Nos tap'rans l' foûre dins lés cinas
A pleine fortchîye,
Nos r'viès'rans su l' dagn lés dâjas
D'one laudje brèssiye,*

*Binaujes d'îesse dès-ornes dislachîs
Dins l' vint qui cwache,
Di s' Cèyî skèter sins crankî,
Sins lèver l' dache,*

*Face qu i nos plaît d'îesse pus qu' jamais
Fwdrts came dès-aubes,
Èt d'prusti dins dès noûvès mès
Tot l'grain dès djaubes*

(*Djusqu'au solia*, Namur, Les Éditions mosanes, 1947)

Jean GUILLAUME
(Namurois)

Force

Nous jetterons le foin dans les fenils
à pleine fourchée,
nous renverserons sur l'aire les dizeaux
à larges brassées,

joyeux d'être des corps déchaînés
dans le vent qui cingle,
de nous laisser mordre sans broncher,
sans bouger d'un pas,

car nous voulons être plus que jamais
forts comme des arbres,
et pétrir en formes nouvelles
toutes les moissons.

(*Jusqu'au soleil*)

Jean GUILLAUME
(Namurois)

SPOT WALON

**"CA S' FRET L'ANNEYE BISETTE, QUAND PLOURET
DES BERWETTES"**

(Cela se fera l'année bissextile, quand il pleuvra des brouettes) C'est renvoyé au Calendes grecques. Cité par Remouchamps dans "Tati l' perruqui" 1885

ENCHANTEMENT

Viviane, c'est ainsi que l'on m'a appelée.
J'ai tout à fait le même prénom que la fée,
Mais je ne possède pas de baguette magique
Pour m'aider à créer un monde fantastique !
Sinon je changerais les laiderons en princes charmants,
Tous les cailloux des rivières en diamants,
Les affreux buildings de verre et de béton
En maisons de pain d'épices et de bonbons...

Je transformerais les nuages de pollution
En sillages développant une fraîcheur citron
Et je ferais en sorte que, très bientôt,
Il pleuve, non pas de simples gouttes d'eau,
Mais des paillettes d'or venant se poser
Sur tous ceux qui vivent dans la pauvreté.
Les bandits, au moment où ils tuent les gens,
Deviendraient de bien gentils lapins tout blancs...

Si, par bonheur, il était en mon pouvoir
De modifier vite fait le cours de l'histoire,
On verrait le soldat, face à l'ennemi,
Lui sourire et jeter au loin son fusil.
Les bombes, en explosant, lanceraient du jasmin
Et plus jamais personne ne mourrait de faim...
Ce monde utopique ne serait qu'amour,
Si seulement je trouvais la formule un jour...

Viviane MATHYS
6230 Pont-à-Celles

JE T'ECRIS

*Quand tu liras ces vers que j'ai écrits pour toi,
C'est que je serai loin, éloigné de tes pas...
Et tu auras beau faire et crier en pleurant,
Je n'entendrai même plus les murmures du vent !*

*Pourtant c'est dans le vent que je le parerai
Du temps où j'ai vécu sans jamais t'oublier...
Où, même dans mes rêves, attentive et présente,
Tu me tendais la main beaucoup trop indulgente...*

*Je demeure à jamais l'unique confident
Des peines que ton coeur a contenues tremblant,
Doutent parfois, je sais, des gestes les plus nobles
Qui auraient pourtant pu te sembler un opprobre...*

*Mais je crois, maintenant, que notre éloignement
Effacera les traces et que, bizarrement,
Tu reliras ces mots qui sont la quintessence
De ce qui reste, hélas, de ma désespérance.*

*Car ce que je t'écris en ce moment trop court,
vient droit de ce qui restera le séjour
D'un amour engagé sur les voies d'un voyage
Qui durera longtemp au-delà de tout âge!*

*Je suis sûr que ces mots, arrivant un peu tard,
Ne viendront pas gommer les souvenirs blafards
Qui s'insinuent encor dans le creux de crevasses
Abandonnées jadis, mais malgré tout tenaces !*
.....

*Quand tu liras ces mots que j'ai écrits pour toi,
C'est que je suis parti en ne pensant qu'à toi,
Et que, dans l'éternel, loin, derrière un nuage,
Je t'aimerai encor, au-delà de tout âge !*

Georges G. BOUDART

COMMUNIQUES DE PRESSE



LES EMPLOIS DANS LA PERIPHERIE

Les demandeurs d'emplois francophones dans la périphérie sont non sécurisés.

Serge de Patoul, député MR FDF, a interpellé le Ministre de l'Emploi Benoît Cerexhe en vue de savoir ce que l'ORBEM fait pour les demandeurs d'emplois francophones habitant la périphérie bruxelloise et pour connaître la manière dont les relations entre le demandeur d'emploi et l'ORBEM sont appréciées par l'ONEM pour estimer la volonté réelle du demandeur d'emploi de trouver un travail.

Le Ministre de l'Emploi a confirmé le fait que les Francophones de la périphérie peuvent s'inscrire à l'ORBEM et utiliser ses services pour leur recherche d'emploi. Il a précisé que 2.165 demandeurs d'emplois résidant en Flandre sont inscrits à l'ORBEM.

Néanmoins et à la grande déception de Serge de Patoul, le Ministre s'est refusé à prendre tout engagement pour influencer l'ONEM sur la façon dont celui-ci pourrait apprécier le comportement d'un demandeur d'emploi habitant la périphérie, se limitant à faire sa recherche d'emploi avec l'ORBEM.

Ceci signifie que les demandeurs d'emplois francophones de la périphérie restent dépendant des ukases du VDAB.

DECLARATION DE M. O. MAINGAIN

1er candidat MR à la Chambre arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde

Dès le lendemain des élections législatives, Bruxelles et sa périphérie seront au coeur du débat institutionnel tant annoncé. Seule notre force collective obligera l'ensemble des responsables politiques francophones à faire preuve de détermination. C'est maintenant ou jamais que les Francophones doivent se faire respecter et doivent affirmer leur unité. Nous nous en portons garants.

MAISON DE LA FRANCITÉ

Un foyer francophone au coeur de Bruxelles

Créée en 1976 et relevant de la Commission communautaire française, la Maison de la francité - d'après le mot cher à Léopold Sédar Senghor - assure sur le territoire bruxellois la promotion de la langue française et de l'identité culturelle francophone. A travers de nombreux services et activités destinés à un public varié, francophone ou non, elle contribue à développer l'image d'un français moderne, ouvert et créatif. Ainsi, par son concours de textes, qui s'adresse à tous à partir de douze ans, elle veut encourager jeunes et moins jeunes à une pratique de la langue tournée vers la liberté de la fabulation et de l'imagination,

Les meilleurs textes du concours 2006

« LE PAYS DE MES RÊVES »

Au nombre de cinquante, les lauréats étaient répartis selon trois catégories : cadets (de 12 à 15 ans), Juniors (de 15 à 18 ans) et adultes. Ont été retenus dans le recueil les cinq premiers textes de chaque catégorie. Avec une préface du Président de la Maison de la Francité, M. Serge Moureaux. L'ouvrage est disponible à la Maison de la Francité au prix de cinq euros.

Nous conseillons à nos membres et à nos lecteurs d'acquiescer cette brochure, ils prendront grand plaisir à la lire.

Maison de la Francité a.s.b.l. - 18 rue Joseph II - 1090 Bruxelles (métro Arts-Loi) – téléph. 02/219.49.33 – télécop. 02/219.67.37 – banque 068-0719570-51 – internet : www.maisondelafrancite.be – courriel : mdlf@maisondelafrancite.be



BALADE EN WALLONIE

GESVES... AU PAYS DE L'EAU QUI FAIT CHANTER LA PIERRE

Partons à la découverte de Mozet, repris parmi les plus beaux villages de Wallonie, un des cinq villages constituant l'entité de Gesves. Le Bourgmestre a répondu avec plaisir à notre demande d'information sur la commune ; il nous dévoile les richesses de Gesves et nous invite à goûter à la gastronomie du terroir. Et vous ? Pourquoi ne réservez-vous pas une journée - voire plusieurs jours - à venir écouter le chant charmeur de la pierre ?

Présentation : Albert LAMBOT

• **MOZET.** Situé sur le versant sud de la jolie vallée du Samson, Mozet est repris parmi les plus beaux villages de Wallonie. Ce village caractéristique du Condroz compte un noyau ancien centré sur l'église Saint-Lambert de style classique reconstruite en 1775 en pierre bleue. Le gris du calcaire et le noir des ardoises dominent dans tout le village, ce qui lui confère un charme indéniable. Mozet accueille chaque mois les promenades guidées du syndicat d'initiative. A découvrir : la ferme de Royer construite en 1614 (propriété privée), le presbytère (1760), la ferme Douxflamme (1289), l'ancien château de Mozet...

• **GESVES.** Une entité rurale de 6 000 habitants composée de cinq villages, située au creux du Condroz namurois. Un écrin de verdure situé à 15 km des trois villes Namur, Andenne, Ciney.

- **Ses beautés.** Nous vous invitons à découvrir au travers des 120km de sentiers balisés, dans les champs et les bois, la délicieuse vallée du Samson, le "deep" Condroz à l'altitude de 250 m avec ses crêtes et ses dépressions, les nombreux châteaux et vestiges d'un passé industriel. Le Samson prend sa source à Gesves et traverse la Commune sur 15 km en se gonflant de nombreux ruisseaux qui font chanter la pierre au gré des randonnées. Gesves, avec la Fête de Mai, organise également un circuit de promenades d'initiation à l'art dans la nature accessible toute l'année et sur lesquels des artistes du monde entier y présentent de manière originale leurs oeuvres monumentales dans les bois et les champs. Une petite pause s'impose aux **Grottes de Goyet**, un site archéologique considéré comme l'un des plus intéressants d'Europe. En 1999 encore, des archéologues y ont découvert le squelette, datant de 4 500 ans, d'un enfant âgé d'une dizaine d'années. Des diaporamas particulièrement bien montés évoquent le temps lointain de la Préhistoire et la rude vie des chasseurs de mammoths.

- **Ses manifestations équestres.** Mais Gesves, c'est aussi... "La Capitale belge du cheval". En effet, les amateurs d'équitation seront charmés par notre région dont la configuration vallonnée est idéale pour pratiquer la randonnée. Avant tout, Gesves est reconnue internationalement par l'Ecole provinciale d'Equitation, implantée dans un domaine de 10 ha. Elle jouit d'une infrastructure très complète et en constante évolution dont la construction d'un centre d'élevage et d'un manège aux normes internationales. Cette école est la seule qui, en Communauté française, offre une formation professionnelle de niveau secondaire. Chaque année, elle organise une dizaine de manifestations équestres, dont la plus importante est le Championnat de Belgique des jeunes Chevaux qui se déroule au mois d'août. Gesves compte également de nombreux manèges susceptibles d'accueillir les passionnés de ce sport avec leur monture ; de plus, un projet de circuit pour attelages est en cours d'élaboration.

- **Son hospitalité.** De la chambre d'hôte à l'hôtel de standing en passant par le gîte rural et le camping, du restaurant gastronomique à la petite auberge conviviale, l'offre liée au secteur Horeca est, à Gesves, particulièrement attrayante et diversifiée. Une carte touristique de Gesves et un fascicule spécifique à chaque promenade sont disponibles sur demande auprès du Service Accueil-Tourisme. Pour obtenir la liste complète des établissements présents dans l'entité ou toute information, nous vous invitons à contacter le Service Accueil-Tourisme : 083/670.306.

Fax : 083/670.334. - Courriel électronique :

stephanie.arnould@publilink.be, site internet <http://www.gesves.be>

HISTOIRE COMMUNALE // MA COMMUNE

Morville

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, Morville fit partie de la commune d'Anthée. Il en fut détaché par arrêté royal du 23 mai 1892. Parmi les raisons avancées pour justifier cette scission, il y eut principalement un problème religieux, né de susceptibilités blessées. En effet, l'église paroissiale ayant été édifée à Anthée, les habitants de Morville qui désiraient l'obtenir réagirent en se convertissant tous au protestantisme ; ils firent venir un pasteur et célébrèrent le culte dans leur chapelle. La première chapelle de Morville fut érigée en 1880 et la paroisse créée en 1893.

Auparavant, l'histoire de Morville se confond avec celle d'Anthée. Seigneur et Cour de justice pavoisent, tout est commun, même l'activité principale, l'industrie du fer. On a retrouvé à Morville des vestiges d'exploitations métallurgiques anciennes, peut-être préromaines.

Au XVème siècle, on construisit une forge avec marteau et affinoir sur le lieu de Flavion ; elle était encore en activité au début du XIXème siècle, intégrée dans l'ensemble industriel des Jacquier de Rosée à Anthée.

Morville fut compris dans le comté de Namur, et le comte y a levé des droits.

En 1602, le « terrier du comté de Namur » précisait qu'il y avait dans la localité 15 manants et 2 veuves, ainsi que 2 fermes dont l'une appartenait à Gilles d'Orjou, l'autre à l'abbaye cistercienne de Félipé près de Givet, qui y était également propriétaire de bois. Ces biens furent acquis par les Jacquier de Rosée. Au XVIIIème siècle, les Domaines du Comté de Namur y possédaient une petite cense de six bonniers (*ancienne mesure agraire pouvant différer d'une région à l'autre. Pour la région de Namur, 1 bonnier = 400 verges - 1 verge = 1/4 d'arpent - 1 arpent = 100 ares - donc 1 bonnier = 100 hectares*). Aujourd'hui, il ne reste plus aucune industrie dans la localité. Comme dans presque toute la région, on constate que l'élevage des bovidés et, dans une moindre mesure, celui des porcs, s'y sont développés durant ces dernières décennies. Les bois, qui couvrent plus de la moitié du territoire, représentent trois fois la superficie des prés. On a retrouvé sur le territoire de la localité les ruines de 13 habitations de l'époque romaine et des tombes avec mobilier funéraire.

Hervé HASQUIN

UN DIMANCHE, UN BEAU VILLAGE.

Di. 17 juin 2007 MOZET (Gesves) 081/58.84.04

- Petit déjeuner de terroir – RDV : Domaine de Mozet
- Promenade nature animée
- Apéritif musical et repas de midi champêtre
- Activités de l'après-midi : promenade architecturale du cœur de Mozet, diverses animations culturelles.

Di. 24 juin 2007 THON-SAMSON (Andenne) 081/21.06.38

- Petit déjeuner de terroir – RDV : Maison Couleurs Nature
- Promenade Spectacle en costumes d'époque
- Apéritif et repas de midi champêtre
- Activités de l'après-midi : Visite des alentours du village à la découverte des parcs et forêts

info@beauxvillages.be

www.beauxvillages.be

Tél. 083/65.72.40





LE COIN DES AMIS

L'AU REVOIR

L'épouse de notre ami Charles Feyereisen, **Jeanne Thiry** nous a quittés en ce 4 mai, à l'aube du printemps de 2007.

Elle laissera à tous le souvenir d'une femme pleine de générosité, d'amour et de dévouements tant pour ses proches que pour ses amis.

A Charles, à sa famille, à leurs nombreux amis gaumais et wallons nous présentons nos condoléances émues et notre sincère amitié.

CERCLES WALLONS CALENDRIERS DES ACTIVITES



LIGUE WALLONNE DE LA REGION DE BRUXELLES

2 juin – Excursion dans le Hainaut avec dîner – Banquet chez Michel Pliska

18 novembre – 20^{ème} dîner de l'Amitié
Me G. Lambot 02/230.03.55

Les Tournaisiens sont là

9 juin – Excursion à Ronquières
M. C. Bocquet 066/55.52.74

CENTRE CULTUREL « SAMBRE ET MEUSE »

15 juin - à 17 h. – Brussels Choral Society
Eglise N.D. des Grâces au Chant d'Oiseau
M. Soumoy 02/673.69.17

LES WALLONS DU BASSIN DU CENTRE

16 juin – Excursion à Han-sur-Lesse
R. Bartholomé 02/426.09.85

Le Cercle Couvinois de Bruxelles

25 août – Excursion
Mme Ezersky 02/426.57.96

AREW, Association Royale des Ecrivains Wallons

Tous les 1ers mercredis du mois à 17h.
Conférence à l'Espace Wallonie-Bruxelles
M. Bodson 0498/10.50.33

BRUXELLES, LA FRANCOPHONE

Mon chez moi wallon

Cotisation : 10,00 €

Compte n° 145-0539031-61

de la Ligue Wallonne – 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>



Elections législatives du 10 juin 2007

Liste des membres de la Ligue Wallonne candidats aux élections législatives.

Le C.Ad.



Candidat CDH - Liste n° 2

Chambre – Bruxelles

Effectifs

N° 22 CARON Danièle

Candidats MR -liste n° 5 Sénat

Effectifs

N° 2 TILMANS Dominique

N° 7 DESTEXHE Alain

Suppléante

N° 9 SPAAK Antoinette

Chambre – Bruxelles

Effectifs

N°1 MAINGAIN Olivier

N° 14 BOURGEOIS Dephine

N° 18 CLERFAYT Bernard

Suppléante

N°2 PERSOONS Caroline

Candidat PS - Liste n° 7 - Sénat

Effectif

N° 6 MARTOU François

Candidats RWF - liste n° 14 Sénat

Effectif

N°1 GENDEBIEN Paul-Henry

Suppléant

N° 1 Jamart Jean-Sébastien

Chambre – Bruxelles

Effectifs

N° 2 WILLIQUET-DALOZE Marie-Claire

N°13 CARNOY Norbert

N°14 GOSSET Noëlle

N°20 LATOUR Marie-Paule Suppléant

Suppléant

N°5 MASSENAUX Guy

Chambre - Namur

Effectif

N°1 HOLSBECKS Jeannine

Chambre Brabant-Wallon

Suppléant

N° 6 BARY Pierre

Chambre Hainaut

Effectif

N° 2 GENDEBIEN Estelle

Candidat CAP – Liste N°

Chambre Hainaut

Effectif

N° 18 GLINEUR Valentine

Candidat WALLON – Liste N° 24

Chambre Hainaut

Effectif

N° 1 LIBERT André